



LE 08/10/2026 à Paris

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE RESTAURATION COLLECTIVE : une branche au point mort, un dialogue social à l'arrêt.

Au 1er octobre 2026, les organisations syndicales représentatives de la branche constatent l'absence d'avancées concrètes dans les négociations.

Depuis plusieurs mois, nous demandons une revalorisation urgente des minima conventionnels. Pourtant, les réunions se succèdent sans réponse à la hauteur des attentes des salariés.

La revalorisation du SMIC de 2,41 % en juin 2026 a placé les quatre premiers niveaux de la grille sous le minimum légal, tout en accentuant le tassement de l'ensemble de la grille.

Cette situation est inacceptable.

Les salariés de la restauration collective exercent des métiers essentiels, avec des contraintes, des responsabilités et des qualifications qui doivent être reconnus.

NON À LA « SMICARDISATION » DE LA BRANCHE !

L'intersyndicale demande l'ouverture d'une véritable négociation salariale avec des propositions concrètes qui englobe, une revalorisation significative de l'ensemble de la grille ainsi que le rattrapage immédiat des niveaux sous le SMIC. La reconnaissance des qualifications, de l'expérience et de l'ancienneté.

L'ouverture d'une **véritable négociation salariale**, avec des propositions concrètes.

Alors que la branche connaît déjà des difficultés de recrutement et de fidélisation, maintenir les salaires au plus bas n'est pas une réponse.

UNE ANNÉE BLANCHE POUR LES SALARIÉS.

Les salariés risquent de connaître **une année 2026 sans véritable revalorisation salariale**, alors que leur pouvoir d'achat est déjà fortement contraint.

La prochaine perspective de négociation renvoie désormais aux **NAO de 2027**, soit encore plusieurs mois d'attente. **Les salariés ne peuvent pas attendre 2027 pour obtenir une reconnaissance salariale.**

À cela s'ajoute l'attente de **l'extension du texte**, qui retarde encore ses effets concrets.

Les salariés ne peuvent plus attendre.

Les organisations syndicales demandent aux organisations patronales de prendre leurs responsabilités et d'engager immédiatement une négociation à la hauteur des enjeux.

L'intersyndicale reste unie, mobilisée et déterminée à obtenir une véritable reconnaissance du travail et des compétences des salariés de la restauration collective.

DES SALAIRES À LA HAUTEUR DU TRAVAIL. IL EST TEMPS D'AGIR

CONTACT/ CFE-CGC CFTD CFTC CGT FO-FGTA UNSA